

APPEL À PROJETS

Participation à la Caravane des Contes

Edition 2024

Eurométropole de Strasbourg

CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, l'Eurométropole de Strasbourg offre aux 33 communes concernées un spectacle culturel et ludique à destination du jeune public.

ENJEUX & OBJECTIFS

Porté par l'Eurométropole de Strasbourg, ce spectacle devra permettre l'évasion, le rêve, l'émerveillement, le festif dans cette période propice de fin d'année civile.

Il se doit d'être un levier à l'ouverture d'esprit, au questionnement auprès du jeune public.

Pour cette édition 2024, un accent particulier est à envisager sur la culture régionale, son histoire, ses légendes et autres atouts.

NATURE DES PROPOSITIONS ATTENDUES

Les candidats sont invités à proposer des contenus répondant aux attentes s'adressant au jeune public (de 1 à 6 ans).

La proposition générale pourra comprendre :

- Plusieurs contenus artistiques dédiés par catégorie d'âge
- Des configurations techniques simples et autonomes
- Des formats et durées adaptées au rythme des enfants et lieux d'accueil

MODALITES PRATIQUES :

Période

La campagne 2024 se déroulera du lundi 18 (9h) au vendredi 20 décembre 2024 (18h).

Lieux d'accueil

Les propositions artistiques seront accueillies dans des lieux couverts proposés par les communes (salles polyvalentes – salle de classe – gymnase – équipements municipaux). Le lieu sera défini en fonction du choix du spectacle, de son format, de la disponibilité de l'équipement et des modalités éventuelles de déplacement du public.

Horaires

Les spectacles pourront se dérouler en semaine entre 10h et 18h ou le week-end selon le choix des communes.

Coût de cession

L'Eurométropole de Strasbourg, prendra en charge le coût de cession du spectacle à raison d'une représentation par commune.

Dans la proposition tarifaire, une dégressivité peut être envisagée au nombre de représentations globales.

Coûts techniques

Les coûts techniques et les coûts de location de salle sont à la charge de la commune d'accueil.

Coût de repas et d'hébergement

L'Eurométropole de Strasbourg, ne prendra en charge les coûts de repas, d'hébergement pour les comédiens, compagnies et toutes autres personnes liées aux représentations retenues dans la cadre de la Caravane des Contes 2024.

Gestion administrative

La Direction Evènements de la Ville de Strasbourg gèrera toute la partie administrative, financière et contractuelle de la prestation. La partie opérationnelle sera à voir en direct avec la commune intéressée.

Choix des spectacles

Chacune des 33 communes concernées, recevra un catalogue des propositions artistiques validées à l'issue de cet appel à projets, selon le modèle suivant (tableau Excel à compléter en pièce jointe du mail d'envoi) :

<u>Nom de la Cie</u>	<u>Contact(1)</u>	<u>Titre de la proposition</u>	<u>Synopsis (2)</u>	<u>Jauge cible (3)</u>	<u>Durée (4)</u>	<u>Fiche technique (5)</u>	<u>Disponibilités de la Cie (6)</u>	<u>Autres (7)</u>

- (1) Il s'agit d'indiquer le contact gouvernance de la Cie avec mail et téléphone
- (2) Le propos artistique de la proposition en quelques lignes avec son adressage et sa promesse
- (3) L'effectif idéal
- (4) La durée idéale se situe entre 45 et 55 min
- (5) Le rider
- (6) Signifier les disponibilités entre le 18/11 et le 20/12
- (7) Tous autres éléments à communiquer

Aussi il faudra que l'ensemble des éléments soient disponibles dans votre proposition pour que nous puissions renseigner ce document et le proposer aux communes pour qu'elles puissent sélectionner leur spectacle.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

La réponse à cet appel à projet se fait uniquement par retour d'un dossier de présentation qui devra être envoyé à l'adresse suivante yannick.huber@strasbourg.eu ou evenements@strasbourg.eu, comprenant :

- Le dossier de demande de présentation de la compagnie, les spectacles proposés avec les indications suivantes
 - o Titre de (ou des propositions)
 - o Synopsis de (ou des propositions)
 - o Jauge cible
 - o Fiche technique
 - o Disponibilités de la Cie
 - o Cachets (avec dégressivité)

Calendrier de l'appel à projet :

La Ville de Strasbourg a le souci d'assurer la transparence et l'équité tout au long de ce présent appel à projets. Celui-ci se déroule en 3 étapes :

- **1^{ère} étape** : publication et diffusion de l'appel à projets en vue d'un dépôt des offres jusqu'au **31/07/2024 à 00h00** par mail en précisant en objet : **APPEL À PROJETS – Caravane des Contes 2024** » à yannick.huber@strasbourg.eu ou evenements@strasbourg.eu
- **2^{ème} étape** : sélection des Cies et des propositions par la Ville de Strasbourg sur la base de l'ensemble des critères cités ci-dessous entre le **1 et 31 août 2024**.
- **3^{ème} étape** : envoi aux communes pour sélection des propositions à partir du **1 septembre 2024**.
- **4^{ème} étape** : contractualisation avec l'Eurométropole dès réception des choix des communes.

Le dossier est à transmettre avant 31/07/2023 à 00h00 (Heure de Paris) par mail en précisant en objet : « APPEL À PROJETS – Caravane des Contes 2024 » à :

Critères de sélection

Les projets seront évalués selon les critères de sélection suivants :

1- L'adéquation de la proposition avec les objectifs mentionnés	50%
2- L'originalité de la proposition et son adéquation avec le public cible	35%
3- La proposition financière	10%
4- Les références sur des événements similaires	5%